

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2021-2022

**Procès-verbal de la séance ordinaire
tenue le 23 février 2022 à 17 h 30 en TEAMS**

Présences

Yves Néron	Directeur
Serge Duclos	Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Louise Fortier	Agente de bureau classe principale
Danielle Fortin	Enseignante – secteur Horticole
Monica Godin	Professionnelle à la motivation scolaire
Jean Lamontagne	Consultant en arboriculture
Chantale Lévesque	Enseignante – secteur ATP
Dre Marie-Hélène Poulin	Clinique dentaire des Chutes
Marie-Pier Riverin-Gagnon	Conseillère pédagogique
Yves-Marie Rolland	Enseignant – Alimentation et tourisme
Stéphane Tanguay	Bureau de Services Québec de Charlesbourg
Sylvie-Josée Tremblay	Enseignante – secteur Santé
Maxim Ampleman-Bouchard	Élève en Cuisine

Invitée

Alexandra Caron	Gestionnaire administrative d'établissement
-----------------	---

Absences

Dylan Langlais	Élève en Assistance technique pharmacie
Patrick Lapointe	Enseignant – secteur Soutien informatique

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, monsieur Serge Duclos déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2021
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 8 décembre 2021
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
 - 7.1 État de situation du budget de mi-année
 - 7.2 État de situation de la clientèle
 - 7.3 Présentation du bilan mi-année des activités du centre
 - 7.4 Présentation du bilan mi-année du service de la reconnaissance des acquis et du service aux entreprises
 - 7.5 Consultation : Critères de sélection des directions de centre du CSSDPS
 - 7.6 Approbation des mesures dédiées et protégées
 - 7.7 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (Art. 9.2 et 220.4)
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

CE 21/22-16 Madame Sylvie-Josée Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2021

CE 21/22-17 Madame Monica Godin propose d'adopter le procès-verbal du 8 décembre 2021.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 8 DÉCEMBRE 2021

Aucun suivi.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune.

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Monsieur Yves Néron nous informe que plusieurs cohortes dans les secteurs Horticole et Santé offriront des cours durant la période estivale. Une vigie sera assurée durant cette période.

7. POINTS À TRAITER

7.1 État de situation du budget de mi-année

Madame Alexandra Caron présente le budget mi-année.

À la fin de l'année scolaire 2021-2022, nous prévoyons terminer avec un surplus de 1 249 198 \$. Cela s'explique, entre autres, avec le départ des groupes de SASI accéléré et les différentes mesures maintenant disponibles pour la formation professionnelle.

Nous avons des prévisions de 812,09 ETP en début d'année pour faire le budget et nous avons actuellement 872,56 ETP. Ce qui représente une différence positive de 60,47 ETP. La principale hausse est vécue en santé 1 avec les groupes de SASI accéléré.

Comparativement à la même date l'année dernière, nous avons une hausse de 59,92 ETP.

Nous avons eu la confirmation que nous recevrons un montant de 219 542 \$ pour la mesure 15196 - *Soutien à la qualification au regard de la profession d'infirmier(ère) auxiliaire en contexte de crise sanitaire* (mesure exceptionnelle en lien avec la covid). Nous l'avons ajouté au bas du chiffrier.

Donc, si tu vas bien, nous terminerons avec un surplus de 1 249 198 \$.

Monsieur Serge Duclos remercie madame Alexandra Caron pour sa présentation limpide.

7.2 État de situation de la clientèle

Monsieur Yves Néron présente le détail de la clientèle au 9 février 2022. Nous avons présentement un taux d'abandon de 9,60 % et 913,30 ETP. Une diminution de 136,91 ETP est indiquée en comparaison avec l'an passé et une diminution de 1,34 % pour les abandons.

Il précise que les abandons sont une donnée très sensible. Les 152 élèves qui ont abandonné en 2021-2022 équivalent à 7 groupes d'élèves accueillis, mais qui ont quitté possiblement pour se réorienter. Ces élèves seront sondés pour leur offrir une autre formation.

Monsieur Stéphane Tanguay remarque que les élèves du programme Production horticole sont stables. Aucun abandon ne figure au tableau présenté.

Nous remarquons qu'en Soutien informatique, seulement 23 élèves ont abandonné sur 235 élèves inscrits. Félicitations à toute l'équipe de ce programme d'avoir gardé ces élèves en ligne.

Le ministère de l'Éducation démarre le processus de révision du programme Réception en hôtellerie. Nous avons été consultés pour recueillir nos impressions.

7.3 Présentation du bilan mi-année des activités du centre

Monsieur Yves Néron présente les développements dans les différents secteurs. Un document des activités réalisées est déposé.

Madame Monica Godin suggère d'ajouter les ventes de la boutique gourmande.

7.4 Présentation du bilan mi-année du service de la reconnaissance des acquis et du service aux entreprises

Monsieur Néron présente le bilan RAC au 31 janvier 2022. Il y a une diminution des entrevues de validation (de 43 en 20-21 à 31 en 21-22 et une augmentation des évaluations en RAC (de 102 en 20-21 à 203 en 21-22). Les heures sanctionnées représentent 3,80 ETP comparativement à 3,97 ETP l'année dernière. C'est une belle année pour la reconnaissance des acquis.

Il présente aussi le bilan des formations du service aux entreprises et formation continue en lien avec le nombre d'heures de formation donnée. Nous prévoyons terminer l'année 2021-2022 avec un surplus de 422 700 \$. Cet argent est retourné dans les secteurs pour des achats de matériel pédagogique et financer des ressources humaines du service aux entreprises.

Un document présentant le détail des formations est déposé. Il souligne le bon travail de l'équipe du SAE pour le développement.

7.5 Consultation : Critères de sélection des directions du centre du CSSDPS

Les critères de sélection des directions d'établissement adoptés lors du conseil d'établissement du 24 février 2021 sont déposés pour consultation. Les membres du conseil d'établissement souhaitent reconduire les mêmes critères de sélection.

CE 21/22-18

À l'unanimité, les critères de sélection pour la direction du centre sont adoptés.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.6 Approbation des mesures dédiées et protégées

Monsieur Néron présente les différentes ressources financières allouées par le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries qui ont été transférées à même notre budget pour l'année scolaire 2021-2022.

CE 21/22-19

Madame Danielle Fortin propose l'adoption des mesures dédiées et protégées.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.7 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (Art. 89.2 et 220.4)

En raison du report du projet éducatif à l'année scolaire 2022-2023, cette consultation est remise à l'an prochain. Un lien avec les abandons sera fait dans cette consultation auprès des élèves.

8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Duclos souhaite la bienvenue à M. Néron au sein de l'équipe de Fierbourg.

9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Des lecteurs de dioxyde de carbone ont été installés dans toutes les classes. Ces appareils permettent de mesurer la température et l'humidité en plus d'évaluer la concentration de CO₂.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Mercredi 13 avril 2022 à 17 h 30.

La séance est levée à 19h.

Louise Fortier
Secrétaire

Serge Duclos
Président